



Municipalité de La Bostonnais

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire publique du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais tenue le 9 août 2022 à la Chapelle du vieux Corbeau à 19h00. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Renée Ouellette, les conseillers et conseillères; Daniel Campeau, Guy Laplante, Guylaine Baillargeon, Julie Gauvin. Madame Ginette Roy directrice générale par intérim et madame Natalie Jalbert agit en tant que secrétaire.

Rés. 2022-08-01

1. Ouverture de la séance ordinaire

En conséquence, il est proposé par la conseillère madame Julie Gauvin et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents d'ouvrir la séance ordinaire, il est 19 h.

Adoptée

Rés. 2022-08-02

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Renée Ouellette, mairesse, procède à la lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux suivants :
 - Séance extraordinaire du 28 mars 2022
 - Séance extraordinaire du 31 mars 2022 (Budget)
 - Séance extraordinaire du 31 mars 2022
 - Séance ordinaire du 12 avril 2022
 - Séance extraordinaire du 26 avril 2022
 - Séance ordinaire du 10 mai 2022
 - Séance ordinaire du 14 juin 2022
 - Séance ordinaire du 12 juillet 2022
 - Séance extraordinaire du 20 juillet 2022
4. Correspondance
 - 4.1 Citoyens en action
5. Affaires nouvelles
6. Administration
 - 6.1 Embauche - Aide administrative
7. Trésorerie
 - 7.1 Approbation de comptes – Juillet 2022
 - 7.2 ClicSÉQUR - Autorisations
8. Urbanisme
 - 8.1 Rapport des permis de construction - Juillet 2022
 - 8.2 Renouvellement de mandat - Guilbert Urbanisme
9. Travaux publics
 - 9.1 Enclos - Matières résiduelles
 - 9.2 Embauche – Aide au travaux publics (collecte des matières résiduelles et recyclage)

- 9.3 Radar pédagogique - Demande de subvention
- 10. Période de questions
- 11. Tour de table des Membres du conseil
- 12. Levée de la séance ordinaire

En conséquence, il est proposé par le conseiller monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

Rés. 2022-08-03

3. Adoption des procès-verbaux des séances du mois de mars à juillet 2022

Considérant que les membres du Conseil ont fait une vérification des procès-verbaux suivants :

- Séance extraordinaire du 28 mars 2022
- Séance extraordinaire du 31 mars 2022 (budget)
- Séance extraordinaire du 31 mars 2022
- Séance ordinaire du 12 avril 2022
- Séance extraordinaire du 26 avril 2022
- Séance ordinaire du 10 mai 2022
- Séance ordinaire du 14 juin 2022
- Séance ordinaire du 12 juillet 2022
- Séance extraordinaire du 20 juillet 2022

En conséquence, il est proposé par le conseiller monsieur Guy Laplante et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents que les procès-verbaux des séances du mois de mars à juillet 2022 soient adoptés.

Adoptée

Rés. 2022-08-04

6.1 Embauche - Aide administrative

Attendue que le poste à la direction générale est vacant;

Attendue qu'il y a lieu de mettre à jour plusieurs dossiers administratifs depuis le mois de janvier 2022;

En conséquence, il est proposé par la conseillère madame Guylaine Baillargeon et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents d'autoriser madame Ginette Roy, directrice générale par intérim d'engager madame Sylvie Bourdua comme d'aide administrative pour une période temporaire de 3 mois à temps partiel, selon la rémunération en vigueur.

Le conseiller monsieur Guy Laplante étant en conflit d'intérêt s'est retiré du vote.

Adoptée

Rés.2022-08-05

7.1 Adoption des dépenses – Juillet 2022

Considérant que la directrice générale par intérim a remis à chacun des élus la liste des comptes fournisseurs à payer, la liste des comptes fournisseurs déjà payés et les salaires payés exceptionnellement au 4 août 2022;

Considérant que les membres du comité de finance ont pris connaissance de la liste de toutes lesdites dépenses pour le mois de juillet 2022;

Considérant que ces dépenses mensuelles respectent les prévisions budgétaires adoptées;

En conséquence, il est proposé par la conseillère madame Julie Gauvin et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents que les salaires, la liste des comptes payés et à payer soient approuvés et d'autoriser la directrice-générale adjointe par intérim à effectuer les paiements des comptes qui se détaillent comme suit :

Service de la paie du mois :	18 885,10 \$
Comptes payés :	99 670,43 \$
Comptes à payer :	274 878,13 \$
Total	393 433,66 \$

Le tout conformément au Règlement 3-19, « Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ».

Adoptée

Rés. 2022-08-06

7.2 ClicSÉQUR – Autorisation de signature

Attenué que le poste à la direction générale est vacant;

Attendu que le Conseil municipal a nommé madame Ginette Roy, directrice générale par intérim le temps de combler le poste à la direction générale;

En conséquence, il est proposé par le conseiller monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents d'autoriser madame Ginette Roy, directrice générale par intérim et madame Natalie Jalbert, greffière et trésorière adjointe soient autorisées à :

- À inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à ClicSéqur-Entreprises;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;

À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition, ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts.

Adoptée

8.1 Permis du mois de juillet 2022

Aucun permis de construction pour le mois de juillet 2022.

Rés. 2022-08-07

8.2 Renouvellement de mandat – Guilbert Urbanisme

Attendu que le Conseil a confié à madame Sandra Guilbert par sa résolution numéro 2022-05-05 un mandat pour les besoins en inspection et en urbanisme;

Attendu qu’il y a lieu de renouveler une banque d’heures pour les besoins de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par le conseiller monsieur Guy Laplante et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents de renouveler une banque de 200 heures pour un montant de 20 000 \$ à madame Sandra Guilbert.

Adoptée

Rés. 2022-08-08

9.1 Enclos – Matières résiduelles

Attendu que la municipalité de La Bostonnais assume une quote-part pour l’écocentre de la ville de la Tuque;

Attendu que la municipalité de La Bostonnais offre le service de collecte des matières résiduelles tous les lundis sur son territoire;

Attendu que la municipalité de La Bostonnais offre le service de collecte des matières recyclables un mercredi au 2 semaines sur l’ensemble du territoire;

Attendu que l’enclos de matière résiduelle installé en face du parc Ducharme est un site de dépôt de matières diverses ne respectant pas le règlement numéro 2-16 relatif à la gestion des matières résiduelles et recyclables et la sécurité du personnel municipal;

En conséquence, il est proposé par la conseillère madame Julie Gauvin et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents de démanteler l’enclos à matières résiduelles et de recyclage en face du parc Ducharme au plus tard à la fin de septembre 2022.

De poser une affiche indiquant la fin du service de l’enclos à matières résiduelles et de recyclage et de rediriger les utilisateurs à l’écocentre de la ville de La Tuque.

D’utiliser notre service de collecte selon les jours indiqués.

D’émettre un communiqué à cet effet.

Adoptée

Rés. 2022-08-09

9.2 Embauche – Aide au travaux publics

Il est proposé par la conseillère madame Guylaine Baillargeon et résolu à l’unanimité des membres du Conseil présents d’autoriser madame Ginette Roy, directrice générale par intérim d’engager madame Sylvie Bourdua comme d’aide aux travaux publics pour une période temporaire de 3 mois à temps partiel, selon la rémunération en vigueur.

Le conseiller monsieur Guy Laplante étant en conflit d'intérêt s'est retiré du vote.

Adoptée

Rés. 2022-08-10

9.3 Radar pédagogique - Demande de subvention

Attendu qu'il y a lieu de sécurité la circulation routière sur nos voies de circulations;

Attendu que la Municipalité désire faire l'acquisition et l'installation de 4 radars pédagogiques sur son territoire;

Attendu qu'une aide financière est disponible dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2021-2024 (PAVL 2021-2024);

Il est proposé par le conseiller monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents de déposer une demande d'aide financière au ministère des Transport du Québec dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2021-2024 (PAVL 2021-2024).

Adoptée

10. Période de questions

11. Tour de table des membres du conseil

Rés. 2022-08-11

12. Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par le conseiller monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents que la séance soit levée à 20h50.

Adoptée

Je, madame Renée Ouellette, mairesse de la Municipalité de La Bostonnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Renée Ouellette

Renée Ouellette
Mairesse

Natalie Jalbert

Natalie Jalbert, Secrétaire
greffière et trésorière adjointe